

Les élus du CA du collège Nicolas Robert, réunis le 31 janvier 2011, expriment leur indignation devant la poursuite de la dégradation des conditions d'études et de travail qui résulte de la dotation horaire globale allouée à l'établissement : pour une augmentation prévue de notre effectif de 15 élèves, ce sont 34 Heures Postes qui nous sont retirées ! A l'échelle de l'Eure-et-Loir, ce sont 547 élèves supplémentaires qui arrivent dans les collèges, pour un total de 11 suppressions de postes !

Ils votent pour la répartition proposée, bien que celle-ci, prisonnière des moyens imposés, conduise à des choix lourds de conséquences pour nos élèves. Pour ne pas sacrifier comme cela commence à se produire dans d'autres établissements du département l'enseignement de l'Allemand et du Latin (matière qui touche 14% de nos élèves, et fait l'objet d'une demande croissante d'année en année), nous nous voyons contraints :

- de supprimer les modules de Lettres, Histoire-Géographie et Mathématiques en 4e, mis en oeuvre initialement dans le cadre de l'axe du projet d'établissement visant l'acquisition de compétences adaptées aux niveaux des élèves ;

de perdre ainsi un poste d'Histoire-Géographie

d'abandonner toute possibilité d'alléger les classes en SVT et Sciences Physiques, alors qu'un effectif de 28 à 29 élèves est prévu par exemple en 4e ;

d'abandonner l'aménagement des groupes de Technologie en 5e, même si nous parvenons encore (mais pour combien de temps ?) à les préserver en 4e.

De plus, il y a 12 heures à effectuer en EPS, ce qui aurait justifié d'ouvrir un 4e poste, et donc d'un 4e forfait A.S. ; la situation prévue (un complément de service de 6 heures, et 6 heures supplémentaires) ne peut que nuire à la qualité de l'encadrement reçu par nos élèves, notamment dans le cadre de l'Association Sportive.

Comment travailler à la réussite de nos élèves quand l'existence même de certaines matières est remise en cause ? Serait-ce un luxe que de proposer des cours d'Allemand ou de Latin ? A quoi sert un projet d'établissement alors que les moyens qu'il nécessite nous sont retirés ? Comment travailler de façon crédible sur l'acquisition des compétences du Socle Commun dans des classes aux effectifs surchargés, effectifs qui contraignent à abandonner dans certaines matières toute pratique expérimentale pour d'évidentes raisons de sécurité ? Comment ne pas s'inquiéter des conditions d'intégration des élèves de l'ULIS dans un tel contexte de réductions budgétaires ?

Combien de temps encore va-t-on dégrader la qualité de la formation reçue par nos élèves, et par là même, leur avenir ?